



## FICHE MISSION : ACCOMPAGNEMENT DES BENEVOLES

### FEDERATION DANS LAQUELLE SE DEROULE LA MISSION

Ligue de l'enseignement du Haut-Rhin – 2, rue des Alpes – 68392 SAUSHEIM CEDEX

### SECTEUR DE RATTACHEMENT DE LA MISSION

Pôle Education, Culture, Citoyenneté

### ZONE(S) D'INTERVENTION DU VOLONTAIRE

Département du Haut-Rhin

### OBJECTIF DE LA MISSION

Contribuer à la promotion du plaisir de lire auprès des enfants de tous les territoires et plus particulièrement ceux à fort besoin par l'intervention de bénévoles seniors accompagnés et formés par la coordination Lire et faire lire. Assurer le bon fonctionnement du programme en permettant la mise en place de dynamiques locales autour du livre et de la lecture.

### INDEMNITE DU VOLONTAIRE

573 euros environ.

### DUREE

10 mois – du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 30 juin 2016

### CONTACT

Franck ARGAST – Coordinateur Lire et faire lire – 03 89 45 98 56 – educ-fol68@laligue.org

### NOMBRE DE VOLONTAIRES PRESENTS SUR LA PERIODE

4

### ACTIVITES DU VOLONTAIRE

Organiser l'information et la mobilisation des retraités.

Accompagner le coordinateur dans le suivi administratif du programme.

Accompagner les demandes et les besoins des bénévoles/structures.

Repérer les structures d'accueil pour enfants susceptibles de mettre en place le programme.

Participer aux temps de formation et aux événements liés à la promotion de la littérature de jeunesse (Salon du livre de Colmar, Festival RAMDAM etc.)

### INTERLOCUTEURS DU VOLONTAIRE DURANT LA MISSION

Directeurs et équipes des écoles, des périscolaires

Responsables de bibliothèques

Bénévoles Lire et Faire Lire

Maisons de retraite, associations, Tuteur

Eventuellement auteurs/illustrateurs de littérature de jeunesse.

### ARTICULATION AVEC LES ACTEURS EN PLACE

Le volontaire a pour mission prioritaire de contribuer au bon fonctionnement du programme sur le territoire. Il doit se montrer disponible, enthousiaste, à l'écoute et bienveillant.

Il sera invité à participer aux autres projets menés par la Ligue de l'enseignement.

### CONDITIONS ET MOYENS DE TRAVAIL

Prise en charge des frais de transports (sur le temps de travail).

Poste de travail informatique, bureau, téléphone, base de données.

### SUIVI ET FORMATIONS

Le volontaire bénéficiera d'un accompagnement renforcé de la part du coordinateur Lire et faire lire le 1<sup>er</sup> mois puis devrait pouvoir faire preuve d'une certaine autonomie.

Dans la mesure du possible, un point hebdomadaire sera réalisé avec le coordinateur.

Participation au plan régional de formation des Volontaires en Service Civique.